

# L'inspection académique de Seine-Maritime dénonce des menaces de mort contre un enseignant

Coralie Moreau

2-3 minutes

---

L'affaire semble suffisamment grave pour que le directeur académique de Seine-Maritime **sorte de sa réserve pour condamner fermement les menaces de mort et insultes proférées à l'encontre d'un enseignant** et de la direction d'un collège de Cléon sur les réseaux sociaux.

Les commentaires font suite, pour la plupart, à des [articles parus dans la presse sur l'exclusion d'un collégien de son établissement scolaire](#). IL avait dénoncé le geste déplacé d'un professeur de sport sur une camarade de classe.

Une **affaire prise très au sérieux par l'Education nationale** souligne aujourd'hui Olivier Wambecke, le directeur académique de Seine-Maritime. Il attire l'attention sur le fait que *"dans cette affaire, l'enseignant ne fait l'objet d'aucun dépôt de plainte.[...] C'est l'inverse qui s'est produit, un enseignant a déposé plainte pour dénonciation calomnieuse"*. Le directeur académique ne souhaite pas en dire plus car une instruction est en cours mais il affirme apporter **tout son soutien au professeur mis en cause** et à l'équipe pédagogique du collège.

Ce qui inquiète aujourd'hui l'Inspection académique, ce sont les menaces de mort proférées en nombre sur les réseaux sociaux à l'encontre de l'enseignant qui a dû se mettre en arrêt de travail.

***"J'ai signalé ces propos au procureur de la République. Les services de la préfecture et les forces de l'ordre ont immédiatement été mobilisés. Le retrait des propos tenus sur les réseaux sociaux a été demandé via la plateforme Pharos"***, explique Olivier Wambecke qui précise que les auteurs des menaces seront identifiés et devront répondre devant la justice de leurs actes.

L'Inspection académique a également déployé L'équipe mobile de sécurité académique dans l'établissement, demandé la sécurisation des lieux et proposé un soutien psychologique.